



Ouagadougou, le 24 JUIN 2026

Communiqué n°2026-00125 /MESRI/SG/UJKZ/P

Portant recrutement d'étudiants en Master pour le compte du département de Biologie Animale et Physiologie Animale de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la Vie et de la Terre (UFR/SVT) - Session 2026-2027

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des étudiants et travailleurs qu'il est ouvert au sein de l'UFR-SVT, au Département de Biologie Animale et Physiologie Animale, le recrutement d'étudiants en première année de Master au titre de l'année académique 2026-2027. Le nombre de places disponibles par master est réparti ainsi qu'il suit :

N°	Intitulé du Master	Nombre de places
1	Sciences de la Vie (SV) Spécialités : - Biodiversité Animale et Ecosystèmes Tropicaux (BAET) - Biotechnologies Animales - Entomologie - Neurosciences et Pharmacologie - Parasitologie	76
2	Sciences et Techniques Agricoles (STA) Spécialité : Gestion Post-Récolte des Productions Végétales (GPR-PV)	10
	Total	86

1. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peut faire acte de candidature, toute personne titulaire d'une Licence ou de tout autre diplôme jugé équivalent dans les domaines suivants en fonction des options demandées :

N°	Masters/spécialité	Domaines de Licence exigés
1	Biodiversité Animale et Ecosystèmes Tropicaux (BAET)	Sciences biologiques, Sciences agronomiques, Sciences biomédicales, Sciences forestières, Gestion de l'environnement
2	Biotechnologies animales	Sciences Biologiques, Sciences agronomiques, Zootechnie, Productions ou nutrition animales
3	Entomologie	Sciences biologiques, Sciences biomédicales, Sciences agronomiques, Zootechnie, Productions ou nutrition animales
4	Neurosciences et pharmacologie	Sciences biologiques, Sciences biomédicales, Zootechnie, Productions ou nutrition animales

5	Parasitologie	Sciences biologiques, Sciences biomédicales, Zootechnie, Productions ou nutrition animales,
6	Gestion Post-Récolte des Productions Végétales (GPR-PV)	Sciences biologiques, Sciences agronomiques, Sciences alimentaires, Sciences agro-alimentaires, Productions animales, Sciences forestières

Les candidats seront présélectionnés en fonction du nombre de places disponibles pour chaque Master après examen de leur dossier. L'admission finale se fera à l'issue d'un entretien des candidats présélectionnés avec la commission de sélection prévue à cet effet.

2. DUREE DE LA FORMATION

La formation en Master dure quatre semestres universitaires (M1 = S1 & S2 ; M2 = S3 & S4). Les cours sont répartis par unités d'enseignement (UE).

3. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est composé de :

- une demande **manuscrite** non timbrée adressée à Monsieur le **Président** de l'Université **Joseph KI-ZERBO** et mentionnant clairement l'intitulé du Master sollicité et la spécialité ;
- une photocopie légalisée d'un extrait d'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité ;
- un curriculum vitae dûment daté et signé par le candidat ;
- les photocopies légalisées des diplômes universitaires à partir du baccalauréat et des relevés de notes de licence (L1, L2 et L3) ;
- une lettre de motivation ;
- une autorisation d'inscription du supérieur hiérarchique pour les salariés.

NB. : les dossiers incomplets ou non conformes ne seront pas examinés.

4. SOUMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du **27 juillet au 27 août 2026 à 23H59 GMT**. A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de créer:

- un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) ;
- son dossier sur la plateforme et y déposer les pièces justificatives.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossiers qui s'élèvent à **quinze mille cinq cents (15 500) F CFA** payables sur la plateforme **Campusfaso** par **FASO AZERKA**.

Les résultats définitifs seront communiqués au plus tard le **lundi 14 septembre 2026** par **affichage à l'UFR-SVT**, sous réserve d'une authentification des diplômes obtenus en dehors de l'Université Joseph KI-ZERBO.

Les cours commenceront le **jeudi 1^{er} octobre 2026 à 8h à l'UFR-SVT**.

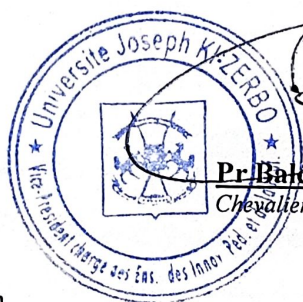
5. FRAIS D'INSCRIPTION ET DE RECHERCHE

Les candidats sélectionnés devront s'acquitter de frais d'inscription et de recherche répartis comme suit :

Statut	Ressortissants d'un pays de la zone UEMOA		Ressortissants d'un pays hors zone UEMOA	
	Frais d'inscription	Frais de recherche	Frais d'inscription	Frais de recherche
Inscription sous régime particulier	50 000 FCFA/an	500 000 FCFA en M2	250 000 FCFA/an	500 000 FCFA en M2

*Les paiements des frais d'inscription et de formation sont soumis aux frais appliqués par la plateforme FASO AZERKA.

P/Le Président et par délégation,
Le Vice-Président chargé des Enseignements, des
Innovations pédagogiques et de la Professionnalisation



Pr Balcé BAYALA

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

Ampliation :

- large diffusion